

Notre dossier

Incubateur d'entreprises Innov'Lab : Encadrer jusqu'à cent jeunes dès cette année

Première fois à être lancé aux Comores, il pourrait concerner deux cent jeunes en 2018 et trois cent à l'horizon 2019. Cette année, il va accompagner des projets orientés vers les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'agro-industrie, du tourisme, de l'hôtellerie et des technologies de l'information et des communications (Tic).

A l'heure actuelle, des jeunes bien formés dans des secteurs porteurs hésitent, cependant, à auto-entreprendre faute d'accompagnements suffisants.

[Lire pages II et III](#)

Le Chiffre du Jour

60 %

Selon le rapport 2013 du Global Entrepreneurship Monitor/Youth Business International sur l'entrepreneuriat chez les jeunes, parmi toutes les régions du monde, l'Afrique subsaharienne concentre la plus forte proportion (60 %) de créateurs d'entreprise potentiels parmi les 18-35 ans. Cependant, 32 % d'entre eux sont poussés par la nécessité, ce qui signifie que l'esprit d'entreprise est perçu comme une stratégie de survie et non pas comme une opportunité pour faire des affaires.

FAKRIDDINE Y. ABDLOUHALIK, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UCCIA : «L'incubateur met à la disposition des jeunes toutes les armes qui leur permettent de réussir leurs projets»



Après la mise en place du premier «Incubateur d'entreprises», la semaine dernière, nous avons voulu savoir plus sur ce projet de l'Union des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture des Comores appuyés par la Banque africaine de développement (Bad). C'est quoi un incubateur d'entreprises, quels sont ses

objectifs, quels ont été ses premiers pas aux Comores, quels sont les garanties de pérennisation de ce projet qui s'est développé dans certains pays d'Afrique et de notre sous-région de l'Océan indien, etc.

[Lire page IV](#)

International

Pépinière d'entreprises La Fondation Tony Elumelu veut accompagner 1.000 entrepreneurs africains, cette année

Mille entrepreneurs seront sélectionnés en fonction, entre autres, de la viabilité de leurs idées. L'année dernière, la jeune entrepreneure comorienne, Anturia Mihidjai, a été lauréate du Programme d'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu. La fondation l'a soutenue à hauteur de 5.000 dollars. Par ailleurs, elle avait été, la même année, la gagnante du titre du «Meilleur Jeune Entrepreneur de l'Océan Indien» à la finale du Concours Ambitions Jeunes.



[Lire page III](#)

Djamal Ahmed crée «Shayi ya mkonko»

«J'ai mis en place ce projet de transformation en poudre de produits comoriens employés pour les tisanes comoriens (shayi) après avoir compris qu'il était impossible d'être embauché par la Fonction publique. J'ai compris que je ne pouvais pas rester les bras croisés à attendre qu'on réfléchisse pour moi. Alors j'ai pensé à la transformation de nos produits de tisane pour la sécurité alimentaire». Cela après cinq ans de stage passés à la direction régionale du plan de l'île de Ngazidja à attendre d'être recruté.

[Page III](#)

Notre dossier

INCUBATEUR D'ENTREPRISES INNOV'LAB "La réussite passe par la synergie de toutes les bonnes volontés"

Par
Kamardine Soulé

Cet incubateur va accompagner des projets orientés vers les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'agro-industrie, du tourisme, de l'hôtellerie et des technologies de l'information et des communications (Tic). Cependant, comme l'a rappelé le président de l'Uccia,

«la réussite de ce projet structurant pour l'émergence d'un tissu des Très petites entreprises, des Petites et moyennes entreprises, des Tpi et Pmi passe avant tout par la synergie de toutes les bonnes volontés qui concourent à lutter contre le chômage et la précarité, notamment des jeunes et des femmes».

Lancé le 18 février dernier à Moroni, le premier incubateur d'entreprises aux Comores vise à appuyer les porteurs de projets en termes de recherche de financement, de formalisation juridique, de plan de communication, mais également dans la gestion et la comptabilité.

L'incubateur Innov'Lab, c'est son nom, compte enrôler cette année jusqu'à cent jeunes entrepreneurs dans son réseau. Selon le Plan triennal de développement 2017-2019 de l'incubateur, ce nombre devra évoluer chaque année. Il pourrait concerner deux cent jeunes «incubés» en 2018 et trois cent à l'horizon 2019. Même objectif pour le nombre de femmes entrepreneurs à enrôler dans le réseau. «En tant qu'institution d'accompagnement au secteur privé, nous voyons au quotidien des porteurs de projets innovants, désireux de concrétiser leurs rêves mais qui manquent d'accompagnement régulier dans leur parcours de créateurs d'entreprises», a déclaré le président de l'Union des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture (Uccia), Ahmed Bazi, lors du lancement officiel de cette plateforme. Cet incubateur va accompagner des projets orientés vers les secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'agro-industrie, du tourisme, de l'hôtellerie et des technologies de l'information et des communications (Tic).

Hésitations

Cette année 2017, par exemple, l'incubateur Innov'Lab compte accompagner cinq projets de jeunes dans l'agriculture, l'élevage et la pêche, trois projets de jeunes dans le secteur de l'hôtellerie et du tourisme, et cinq autres dans les technologies de l'information en plus de cinq projets de femmes dans le secteur de l'agriculture, de l'élevage et la pêche. En effet, un secteur comme celui des technologies de l'information et de la communication reste un bon filon à



Le président de l'Uccia, Ahmed Bazi, lors du lancement officiel du projet

exploiter par de nombreux jeunes bien formés mais qui hésitent toujours à auto entreprendre.

Ces quinze dernières années, l'Etat comorien a beaucoup fait pour restructurer le secteur des communications électroniques, en renforçant sa législation, mais aussi en renforçant son infrastructure Tic avec le raccordement à la fibre optique. Des efforts qui se sont traduits par une croissance moyenne de connectivité à internet de 3,38 pour cent.

Un chiffre supérieur à celui de beaucoup d'autres.

Mais la nouvelle structure aura besoin d'appuis multiformes pour espérer le voir continuer à jouer son rôle dans le futur. «La réussite de ce projet structurant pour l'émergence d'un tissu des Très petites entreprises, des Petites et moyennes entreprises, des TPI et PMI passe avant tout par la synergie de toutes les bonnes volontés qui concourent à lutter contre le chômage et la précarité, notamment des jeunes et des femmes», a plaidé le président de l'Uccia.

«Levier de développements»

«Le gouvernement a pris la mesure du levier de développement que représente le secteur privé, en termes de croissance et de lutte contre le chômage, notamment des jeunes. Des résultats probants nécessitent, incontestablement, des politiques publiques concertées et un secteur privé engagé», a soutenu de son côté, à cette même occasion, le vice-président en charge de l'Economie et du secteur privé, Djaffar Ahmed Hassane.

Dans sa phase de mise en place, l'incubateur sera, au départ, intégré au sein de l'Union des chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture sous la forme d'un service ou département entièrement dévoué aux activités d'incubation.

Le staff coopté pour la gestion de ce nouveau service de l'Uccia sera réduit à son strict minimum avec un chef de projet qui fera office de directeur des opérations, un responsable marketing et un chargé de développement épaulé par des coaches et des mentors prestataires externes.

Kamardine Soulé

Synthèse des coûts de financement Exercice 2017

Axe stratégique	Montant (en KMF)
Axe 1 : Promotion de l'entreprenariat des jeunes et des femmes	12 300 000
Axe 2 : Création d'entreprises performantes	38 500 000
Axe 3 : Pérennisation des activités de l'incubateur	15 000 000
TOTAL	65 800 000

Watwan'Eco*, - Bp 984 - Magudjuu, Moroni - Union des Comores - Tl : 773.44.48. Directeur de la publication: Ahmed Ali Amir - Rédacteur en chef général: Mohamed Inoussa - Rédacteur en chef adjoint: Kamardine Soulé - Secrétaire de rédaction et réalisation: Hassane Mondjié (Madijuwani hasani). Correction sur épreuve: Mohamed Soilih Ahmed, Ahmed Ali Amir. Ont participé à la rédaction de cette édition: Kamardine Soulé (Ks) et Nassila ben Ali (Nba)

*Watwan'Eco est un supplément hebdomadaire du quotidien Al-watwan

Djamal Ahmed lance son «Shayi ya mkonko»

Djamal Ahmed qui, travaille actuellement sur des machines en location, laisse entendre que si ce projet fonctionne, il achètera un équipement propre et se lancera également dans la transformation en poudre des certaines épices, de laurier, de citronnelle et de cenelle, entre autres. «Cela signifie que j'aurais besoin très prochainement d'une main d'œuvre pour m'aider», projette-t-il.

Après cinq ans de stage passés à la direction régionale du plan de l'île de Ngazidja, Djamal Ahmed Assouamani a lancé en décembre dernier, à Moroni Djamani au sud la capitale, sa propre société dénommée «Shayi ya mkonko». Il s'agit d'une société de transformation en poudre, de produits comoriens employés pour les tisanes comoriens (shayi). La vente a débuté en janvier avec le gingembre en poudre mis dans de petits sachets de 50g qui coûte 500 kmf, l'unité. On trouve les produits de Shayi ya mkonko dans les différents supermarchés de la chaîne Mag Market, à Moroni. «J'ai mis en place ce projet après avoir compris qu'il est impossible d'être embauché par la Fonction publique. J'ai compris que je ne pouvais pas rester les bras croisés à attendre qu'on réléchisse pour moi. Alors j'ai pensé à la transformation de nos produits de tisanne pour la sécurité alimentaire», explique Djamal. L'objectif est, selon notre interlocuteur, d'ouvrir sa propre société pour participer à la lutte contre le chômage des jeunes dont il a été lui-même victime pendant longtemps, mais également faire la promotion des produits alimentaires comoriens, notamment des tisanes.

Main d'œuvre?

Djamal Ahmed qui, travaille actuellement sur des machines en location, laisse entendre que si ce projet fonctionne, il achètera un équipement propre et se lancera également dans la transformation en poudre des certaines épices, de laurier, de citronnelle et de cenelle, entre autres. «Cela signifie que j'aurais besoin très prochainement d'une main d'œuvre pour m'aider», projette-t-il. Pour son projet du gingembre, Djamal achète le produit, le sèche avant de passer au broyage pour enfin l'emballer dans les petits sachets. «Trente deux kilos achetés deviennent six kilos de produit fini», indique-t-il. Le ticket sur le sachet porte les valeurs universelles connues du gingembre, toutefois Djamal envisage de travailler avec un institut de valeurs pour déterminer exactement les valeurs nutritives des produits afin de les reporter sur le ticket de ces propres produits. Djamal a effectué, après un baccalauréat littéraire, des études en droit à l'Université des Comores. Il est titulaire d'une licence en droit.

Nassila Ben Ali



Pépinière d'entreprises en Afrique Accompagner 1.000 entrepreneurs, cette année

La fondation la Fondation Tony Elumelu s'engage à former, parrainer et financer dix mille entrepreneurs africains à travers toute l'Afrique, sur une période dix ans et à hauteur de 100 millions de dollars. Il ya de cela deux ans, en 2015, ce programme a aidé près de deux mille entrepreneurs et permis la création de centaines de postes de travail à l'échelle du continent.



Lors du lancement du troisième cycle du programme

Depuis janvier dernier, la plus grande pépinière d'entreprises de l'Afrique, la Fondation Tony Elumelu, basée à Lagos au Nigeria, a lancé la procédure de présentation des candidatures pour son troisième programme d'entrepreneuriat. Le portail destiné à la présentation des candidatures est ouvert et accepte d'ores et déjà les soumissions, jusqu'au 1er mars prochain. Les candidats retenus participeront au troisième cycle du Programme d'entrepreneuriat de la Fondation de l'homme d'affaire nigérian, Tony Elumelu. Cette fondation s'est engagée à former, parrainer et financer dix mille entrepreneurs africains à travers toute l'Afrique, sur une période dix ans et à hauteur de 100 millions de dollars. Depuis son lancement, il ya de cela deux ans, en 2015, ce programme a aidé près de deux mille entrepreneurs et permis la création de centaines de postes de travail à l'échelle du continent. Le programme fournit des nombreux outils pour la réussite dans les affaires. Il s'agit de douze semaines de formation intensive sur la création et la gestion d'entreprises. De même, un parrain va guider les candidats retenus dans l'élaboration d'un plan d'affaires solide. Le programme met à disposition un capital de démarrage de 5.000 dollars non remboursables et un accès à un prêt convertible de 5.000 dollars.

«Institutionnaliser la chance»

«Notre programme constitue un effort délibéré en vue d'institutionnaliser la chance et mettre à disposition de la prochaine génération de chefs d'entreprise africains les ingrédients essentiels à la croissance des entreprises. Il s'agit d'une illustration de ma foi en la capacité de cette génération à transformer l'histoire de l'Afrique, pour passer d'un historique de maladie et de pauvreté à une réalité d'entreprise et d'opportunités. Faites passer le mot : nous avons besoin des meilleurs et les plus brillants entrepreneurs africains. Leurs idées transformeront l'Afrique», a déclaré le créateur de la Tef, l'entrepreneur et philanthrope Tony O. Elumelu. Notons qu'à l'issue de ce troisième round, mille entrepre-

neurs seront sélectionnés en fonction de la viabilité de leurs idées, tenant compte notamment de l'opportunité de marché, la compréhension financière, l'adaptabilité et les compétences entrepreneuriales et de leadership démontrées au sein de la candidature. Pour être éligibles, les entreprises doivent être basées en Afrique et il doit s'agir d'entreprises à but lucratif. Ces entreprises doivent avoir une ancienneté d'entre 0 et 3 ans. Par ailleurs, les candidats doivent avoir au moins 18 ans et résider légalement ou être citoyens d'un pays africain. «Nous encourageons les femmes et les personnes francophones, arabophones et lusophones, ainsi que les idées d'affaires en provenance de l'ensemble des régions africaines, à présenter leurs candidatures. Nos deux mille anciens bénéficiaires développent d'ores et déjà leur entreprise, améliorant ainsi leur vie. Si vous avez en tête une affaire ou une idée de changement, nous avons une chance à vous offrir», a soutenu le Pdg de la Fondation, Parminder Vir Obe.

Rassemblés par Ks



Anturia Mihidjan

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UCCIA À PROPOS DE CRÉATION D'ENTREPRISES «L'incubateur d'entreprises a déjà reçu de bons projets»

«Pour les jeunes surtout, le chaînon manquant dans l'entrepreneuriat c'est bien l'accès aux crédits. D'autant plus qu'actuellement les banques de la place ne financent que le commerce. C'est très compliqué d'avoir un prêt à long terme pour financer un projet d'investissement

ou de production, même agricole. Nous en sommes conscients. Mais, justement, l'idée du projet de l'incubateur, c'est de mettre en relation les jeunes porteurs de projets avec les institutions financières, notamment de microcrédit».

W'E. : Concrètement, comment l'incubateur Innov'Lab va-t-il accompagner les petites entreprises ?

L'incubateur d'entreprise Innov'Lab a pour principale mission d'accompagner les créateurs d'entreprises, de l'idée de projet jusqu'à son développement. Autrement dit, le jeune vient avec une simple idée de projet, l'incubateur l'accompagne jusqu'à la formalisation de son projet et jusqu'à la matérialisation même de son idée de projet. L'incubateur offre aussi des services de formation sur les incontournables de la création d'entreprise. Tout ce qui est mode d'emploi de levée de fonds, prospection commerciale, élaboration de projet, élaboration de plan marketing. Donc, toute cette phase d'initiation à la gestion de projet est assurée par l'incubateur.

W'E. : Vous avez parlé d'une équipe qui va piloter la structure. Comment sera-t-elle composée ?

C'est une équipe de trois jeunes Comoriens bien formés, qui travaillaient déjà à la Chambre de commerce. Mais nous avons réaffecté ce personnel là pour s'occuper de l'incubateur, en fonction de leur profil. Ils ont été recrutés dans cette perspective.

W'E. : Qui peut prétendre bénéficier de cet accompagnement ?

Le programme a comme cible les jeunes gens et les jeunes femmes. Nous avons lancé un appel à projets en décembre dernier et nous avons reçu trente-sept projets soumissionnaires. Nous avons sélectionné une première vague de quinze incubés. Ces jeunes sont actuellement en phase dite de pré-incubation. Ils ont bénéficié d'une formation sur la gestion de projet essentiellement comment élaborer un business plan, un plan marketing et comment arriver à lever des fonds.

Il y a, donc, un accompagnement en termes de création d'une entreprise, un accompagnement en termes de formation, de conseils juridiques. Mais aussi un accompagnement en matière de mise en relation avec les institutions financières.

Par ailleurs, l'incubateur Innov'Lab leur offre un espace de co-working. C'est-à-dire un espace ouvert où ces jeunes ont à disposition un secrétariat, un service d'accueil, une table, une chaise. Il faut imaginer, en effet, les difficultés pour un jeune qui commence pour trouver un local, louer et avoir une adresse. Cet espace permet à ces



«L'incubateur Innov'Lab offre aux jeunes un espace de co-working où ils ont à disposition un secrétariat, un service d'accueil, une table, une chaise. Vous imaginez, en effet, les difficultés pour un jeune qui commence pour trouver un local, louer et avoir une adresse. Cet espace permet à ces «primo-entrepreneurs» d'avoir une adresse et un accompagnement précieux. ... «Arrivé à un certain niveau il va falloir qu'il y ait un retour de l'ascenseur. Qu'ils contribuent à quelque chose sur leurs chiffres d'affaire, appuient de nouvelles entreprises incubées. Il y aura une sorte de pacte, enfin de pérenniser la structure en moyen et long terme».

«primo-entrepreneurs» d'avoir une adresse et accompagnement.

W'E. : Et c'est pour combien de temps ?

Cette première vague est en phase de pré-incubation de trois mois. Elle sera accompagnée pour une période de six mois. Après nous passerons à d'autres jeunes entrepreneurs.

W'E. : Y a-t-il des secteurs spécifiques ?

Bien sûr, le programme a des secteurs cibles. Ce sont surtout les secteurs identifiés comme prioritaires par la Stratégie de croissance accélérée (Sca2d).

Ce sont les secteurs de l'agroalimentaire, de l'élevage, du tourisme et des Technologies de l'information et de la communication. Nous avons recensé de très bons projets. Généralement, les jeunes incubés ont un niveau d'étude de l'enseignement supérieur. Ces bons projets peuvent ne pas être parfaitement ficelés, mais c'est là le rôle de l'incubateur, c'est-à-dire accompagner des jeunes à bien formaliser leurs projets. Comme vous savez très bien, dossier bien élaboré a bien plus de chances d'accéder aux crédits qu'une idée vague et pas bien pensée.

W'E. : Après l'appui de la Bad, comment comptez-vous dans l'avenir pérenniser cette initiative ?

Excellente question! Effectivement, le plus dur ce n'est pas de mettre en place le projet, même s'il est vrai que cela a nécessité beaucoup de travail. Nous sommes conscients que le plus dur reste la pérennisation de cette structure. Pour y arriver, nous allons avoir besoin de l'appui de tous les partenaires au développement.

Nous sommes en contact avec certains d'entre eux et ils ont fait preuve d'une certaine disponibilité à accompagner le projet. Parmi ces partenaires séduits par le projet, il y a l'Organisation internationale de la Francophonie à travers leur programme secteur privé-numérique, l'Union européenne, la Mission française de coopération et le Bureau international du travail. Nous sommes en pourparlers avec eux. Parce que nous savons qu'à ses premiers pas, l'incubateur ne pourra pas se prendre en charge et que c'est vraiment en moyen et long terme qu'il pourra générer suffisamment de ressources pour assurer son fonctionnement, payer des expertises et une assistance technique. Nous sommes, donc, en pleine mobilisation d'appui en termes d'assistance technique permanente pour accompagner les premières années d'Innov'Lab.

Innov'Lab collabore-t-il avec d'autres incubateurs, que ce soit au niveau régional ou international ?

Absolument, il y a un incubateur qui s'appelle Incubons à Madagascar appuyé par l'organisation internationale la Francophonie. Et nous sommes en contact avec eux pour partager nos expériences. Il faut savoir qu'au départ, ces entreprises vont être logées gratuitement. Nous allons les incubés, mais arrivé à un certain niveau il va falloir qu'il y ait un retour de l'ascenseur. Qu'ils contribuent à quelque chose sur leurs chiffres d'affaire, appuient de nouvelles entreprises incubées. Il y aura une sorte de pacte, enfin de pérenniser la structure en moyen et long terme.

Les petites entreprises sont marginalisées en matière d'accès aux crédits. Avez-vous une réflexion par rapport à cette problématique ?

Le chaînon manquant d'entrepreneuriat, surtout pour des jeunes, c'est bien l'accès aux crédits. D'autant plus qu'actuellement les banques de la place ne financent que le commerce. C'est très compliqué d'avoir un prêt à long terme pour financer un projet d'investissement ou de production, même agricole. Nous en sommes conscients.

Mais, justement, l'idée du projet de l'incubateur, c'est de mettre en relation les jeunes porteurs de projets avec les institutions financières, notamment de microcrédit. Nous sommes à l'heure qu'il est en train de formaliser des partenariats avec la Mutuelle d'épargne et de crédit ya Komori, Meck-Moromi et le projet Amie (Projet d'Appui à la micro-entreprise). Ils sont disposés à accompagner nos jeunes entrepreneurs. Il est tôt pour crier victoire, mais on peut dire que les quinze jeunes déjà incubés ont pratiquement un financement.

Naturellement, ces jeunes resteront un peu sous notre «couveuse», d'où le mot incubateur, et nous serons un peu garant de la gestion de leur projet à travers les différents services que nous mettons en place. D'ici au 15 mars prochain, nous allons inaugurer aussi le Centre de gestion agréée qui va assurer la comptabilité et l'information comptable des petites entreprises surtout des jeunes incubés. Et nous avons déjà mis en place le Centre de formalités administratives des entreprises, qui permet l'accélération des procédures administratives.

Propos recueillis par
Kamardine Soulé

L'incubateur d'entreprises c'est...

... un projet de la Chambre de commerce appuyé par la Bad, à travers le programme de renforcement des capacités commerciales des Comores. Il s'agit de mettre à disposition une assistance technique internationale à travers un consortium de bureaux d'études.

Ce consortium, c'est le Groupement Youmann-Innovis-Innodev. Ce sont trois bureaux d'étude africains avec des experts qui ont déjà mis en place des incubateurs.

Cette assistance technique internationale accompagne la Chambre de commerce depuis l'étude diagnostic, jusqu'à la mobilisation des partenaires, la formation de l'équipe qui va s'occuper de l'incubateur et jusqu'à la sélection de la première promotion d'incubés et leur formation dans cette phase dite de pré-incubation.